

## À PROPOS DE L'ARTICLE DE JULIETTE GRANGE DANS CITÉS 58

Yves Charles Zarka, Paul Clavier, Yann Schmitt et Jean Gayon

Presses Universitaires de France | « Cités »

2014/4 n° 60 | pages 199 à 204

ISSN 1299-5495

ISBN 9782130628767

Article disponible en ligne à l'adresse :

-----  
<https://www.cairn.info/revue-cites-2014-4-page-199.htm>  
-----

Distribution électronique Cairn.info pour Presses Universitaires de France.

© Presses Universitaires de France. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

## *Présentation*

La publication de l'article de Juliette Grange « De la philosophie française des sciences à la philosophie analytique "à la française" » dans le cadre du numéro 58 de *Cités* sur *La philosophie en France aujourd'hui* a suscité des réactions parfois vives et une controverse sur le statut de la philosophie analytique française. Nous publions ci-dessous certaines de ces réactions, dans la mesure où elles présentent un intérêt intellectuel.

## Réponse de Paul Clavier<sup>1</sup>

Dans un récent numéro de *Cités* (2014 n°58), l'article intitulé « De la philosophie française des sciences à la philosophie analytique "à la française" » (p. 13-37), se proposait d'identifier « une philosophie des sciences à la française », dans la lignée de l'Encyclopédie, de Comte, Bachelard, Canguilhem et Foucault. L'article entendait contraster les mérites de cette école avec la philosophie analytique en général, et sa déclinaison française en particulier, notamment en philosophie de la religion. Ces restrictions du champ d'investigation étaient fort sages, car traiter ainsi de « la » philosophie analytique, pour démasquer son prétendu projet idéologique, aurait relevé d'une ambition aussi démesurée que réductrice (qu'on songe seulement à Russel, Carnap et Quine et à leurs épigones naturalistes, matérialistes et athées). Toutefois, ces restrictions du champ d'enquête n'ont pas pu éviter quelques amalgames. En ce qui me concerne, je suis rattaché aux « fractions les plus dures du théisme analytique » (p. 35). Je reconnais sans peine que je considère la position philosophique théiste comme viable

(même si elle est loin d'être déductivement certaine). De là à être identifié à un activiste dangereux... En effet, je serais enrôlé, il est vrai par l'intermédiaire d'un livre de Joan Stavo-Debauge, dans le projet de « reconquérir et [...] monopoliser l'activité théologique en « théologisant » la science » (p. 35). Aucune référence, aucune citation de ce que j'ai produit ne vient d'ailleurs à l'appui de cette allégation gravement erronée. Qu'on me permette de donner quelques éléments de la preuve du contraire. Dans *Qu'est-ce que le créationnisme ?* (Vrin, 2012), je démonte les allégations de M. Behe sur la « complexité irréductible » (p. 27-29). Je défends le non-recoupement de compétence (non-overlapping of magisteria) de S. J. Gould (p. 31-35) et j'adopte le sage verdict de J.C. Maxwell : « Science is incompetent to reason upon creation of matter out of nothing », ainsi que le séparatisme méthodologique de Claude Bernard (p. 34). Je réfute pièce par pièce les pseudo-arguments créationnistes de W. Dembski (p. 85-103). Pour finir, ma conclusion est un éloge de la méthodologie darwinienne (p. 124-125). Invité à parler à la Nuit des Sciences de l'ENS, j'y dénonçais encore le

1. Professeur à l'École normale supérieure (ULM).

6 juin dernier la confusion récurrente entre Big Bang et création. L'enquête de 800 pages (*Ex nihilo*, 2 volumes, Hermann, 2011) que j'ai menée sur l'introduction du concept de création ex nihilo en philosophie, et sur les « scénarios de sortie » de la création, va encore dans ce sens. Il m'a toujours paru incohérent d'invoquer les données des sciences de la nature pour affirmer l'existence d'un agent sur-naturel.

Par ailleurs, je suis accusé d'imposer la « Reformed Epistemology dont l'un des représentants est Edwin Plantinga » (il doit s'agir du frère d'Alvin ?) (*Cités* n° 58, p. 27 et note 45), et suis même qualifié, avec M. Schmitt et Madame Lévi, de « thuriféraire de Plantinga » (p. 28). Il est vrai que nous animons depuis trois ans un séminaire de « Philosophie contemporaine de la religion » (ENS-EHESS) et qu'une fois ou l'autre, une séance a été consacrée à la discussion de l'épistémologie réformée. Mais cela implique-t-il la volonté de l'imposer ? Pas plus qu'un cours sur Berkeley n'engage à l'immatérialisme, ni un cours sur Adam Smith au libéralisme,

un cours sur Plantinga n'engage au plantingisme. En ce qui me concerne, je défends la position des rationalistes bayésiens, opposée à celle de Plantinga. Mais quand je présente la théorie bayésienne de la confirmation des hypothèses, je ne l'impose pas non plus. Lorsqu'on fait cours sur un tel pour imposer ses vues, c'est de la propagande. Quand on les discute, par voie d'argumentation, c'est de la philosophie. La revue *Cités*, assumant son rôle de veille dans la vie intellectuelle française, est bien inspirée de dénoncer la propagande en philosophie, mais que cela ne soit pas au prix d'erreurs de casting et d'amalgames malencontreux.

Je n'aurai garde d'imputer ces erreurs matérielles graves à une quelconque malveillance. Je préfère les mettre au compte « de la précipitation et de la prévention » difficiles à éviter lorsqu'il s'agit de récapituler en seul article l'état de la philosophie française des sciences et les avatars français de la philosophie analytique. Tout ceci méritait à mon sens un rétablissement, et il est heureux que le comité éditorial de *Cités* ait accédé à ma demande de droit de réponse.

## Réponse de Yann Schmitt<sup>2</sup>

La lecture de l'article de Juliette Grange m'oblige à répondre pour corriger quelques erreurs qui je l'espère ne sont que des erreurs d'inattention et sans intention malveillante. Je laisse la discussion sur la nature de la philosophie de la religion pratiquée par les philosophes analytiques, ce serait trop long et il est facile de se faire une idée par soi-même, par exemple en lisant l'introduction à la philosophie de la religion rédigée par William Rowe (un athée rendez-vous compte !) et paru chez Wadsworth Publishing.

J. Grange considère les philosophes de la religion qui travaillent principalement à partir de références analytiques comme des défenseurs de l'œuvre d'Alvin Plantinga. Ce philosophe est essentiel pour notre discipline. Néanmoins, je critique fermement ses thèses et ne suis pas du tout un disciple fondamentaliste de cet auteur qui n'est pas non plus fondamentaliste. M'accuser d'imposer un fondamentalisme protestant dans le séminaire de l'ENS que je co-anime avec Paul Clavier et Ide Fouche (note 52 du papier de J. Grange) est absurde, pour enseigner une discipline, il faut bien faire découvrir les auteurs clefs ; l'embrièvement n'a rien à voir avec cela.

La mise en cause du laboratoire junior EPAER dont j'ai été membre (note 48) est à revoir. Ce laboratoire n'a jamais défendu la philosophie analytique de la religion, ses promoteurs n'appartiennent pas à cette tradition, et il suffit d'aller sur le site (<http://epaer.ens-lyon.fr>) pour s'en rendre compte, cela n'est que trop évident. Quant à la prétendue affirmation dogmatique de vérités religieuses au sein du laboratoire, les comptes-rendus des travaux sur le site internet suffiront comme réponse.

Dans la note 75, on apprend que les philosophes analytiques de la religion se lâchent et s'assument fondamentalistes en cachette dans des colloques. En ce qui concerne le colloque de Genève de 2010, il suffit d'aller lire les actes parus dans la revue *ThéoRèmes* dont je suis le rédacteur en chef pour s'apercevoir qu'il n'en est rien.

Enfin (note 53), j'apprends à ma grande surprise que j'ai un projet de recherche à l'EHESS alors que je ne suis que chercheur associé, et j'y apprend encore que ce projet porte sur les miracles. J'aimerais beaucoup écrire sur les miracles, ce que j'ai déjà commencé à faire, pourtant ce n'est pas le cœur de mon travail puisqu'en ce moment, j'écris un ouvrage sur le pluralisme.

---

2. Professeur de classes préparatoires.

Incroyable, le pluralisme serait un thème abordé positivement par des philosophes analytiques ?!

J'exprimerais donc un regret pour finir. J. Grange devrait essayer de nous lire et de nous rencontrer avant d'inventer un groupe de croisés pathétiques cherchant à prendre le pouvoir dans le monde académique. Certes, elle aurait

perdu l'occasion d'écrire un article mais elle aurait aussi eu l'occasion d'apprendre plein de choses étonnantes sur la cohorte bigarrée des analytiques. Ma conception de la philosophie est beaucoup plus sceptique et inquiète que ce que J. Grange imagine, je ne cherche à pratiquer ni l'apologétique ni la critique unilatérale.

### *Réponse de Jean Gayon<sup>3</sup>*

Nous nous étonnons de l'image donnée de la « philosophie française des sciences » dans *Cités* par Mme Grange.

S'agissant du passé, l'auteure déclare que « la question du fondement des sciences a été traitée, en France, non par des logiciens ou des épistémologues, mais surtout par des historiens des sciences (Comte, Bachelard, Canguilhem, Poincaré, Couturat, Cavaillès, Koyré) » (p. 19). Surprenante liste : Comte, Canguilhem et Koyré ont privilégié l'histoire des sciences pour mettre en œuvre leur « critique de la science », mais n'étaient-ils pas d'abord « philosophes » ? Dans le cas de Bachelard, Couturat, et surtout Poincaré et Cavaillès, le propos est inintelligible.

S'agissant du présent, on lit : « En France, le travail philosophique et critique sur les sciences, assuré en partie autrefois par l'École française de philosophie des sciences, a disparu ou presque des institutions de recherche et d'enseignement ». En note, l'auteure mentionne quatre institutions ou équipes de recherche. Elle oublie l'Institut d'histoire et de philosophie des sciences et des techniques. Elle ne semble pas connaître l'existence de la Société de philosophie des sciences : créée en 2002, elle est ouverte à toutes les formes de réflexion philosophique sur la science ; elle a aujourd'hui 155 membres et son propre journal. Doit-on rappeler par ailleurs ces faits institutionnels : en 2006 la France a accueilli plus de 300 conférenciers au congrès HOPOS (History and Philosophy

3. Professeur à l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, directeur de l'IHPST.

of Science Association) ; en 2011 s'est tenu à Nancy le plus important congrès de la Division internationale de logique, philosophie et méthodologie des sciences jamais réuni (plus de 1000 conférenciers) ; en 2013, la Société internationale d'histoire, philosophie et études

sociales sur la biologie (IHPSSB) a accueilli plus 600 conférenciers. De tels événements seraient-ils possibles s'il n'y avait plus de philosophie des sciences en France ?

Mme Grange est mal informée : la philosophie des sciences « française » se porte bien.